

N° 2022/E3/40

**Question orale déposée par Jean-Baptiste ARENA
au nom du groupe « Core In Fronte »**

OBJET : Demande d'une session spéciale de l'Assemblée de Corse sur la dérive mafieuse.

Un responsable d'entreprise du secteur Bâtiment et Travaux Public a été assassiné il y a quelques jours.

De nouveau la Corse est endeuillée par un meurtre. Avec son cortège de fatalisme, de renonciation et de manque de condamnations.

Cet assassinat, comme tant d'autres, pose la lancinante question de l'état réel et profond de la société corse. Il interpelle quant à la place et au rôle, en Corse, de ce que l'on nomme traditionnellement, avec euphémisme, "le milieu".

Ce même "milieu" qui s'est développé à l'ombre du combat que se menaient les services de police et de justice française contre le Mouvement National. Ce même "milieu" dont quelques-uns des membres se sont avérés être, et sont toujours, des tueurs patentés du système en place : pour être plus clair, des nouvelles barbouzes de l'État français.

Sa dimension organisationnelle, financière, sociale et économique marque son évolution vers un nouveau système de type mafieux. Sa capacité à pénétrer et infiltrer les institutions et formations politiques, si l'on n'y prend pas garde, consacrerait également une défaite de nos luttes pour les droits du Peuple Corse, ses aspirations à la liberté, à la justice et à la souveraineté.

En septembre 2019, consécutivement à l'assassinat politico-mafieux de Massimu Susini, jeune patriote et militant de Core In Fronte, des centaines de personnes réunies à l'Università di Corti avaient appelé à rejeter ce que pour notre part nous avons toujours dénoncé : les groupes mafieux qui se permettent de tuer et faire la loi.

Comme à l'accoutumée, particulièrement lorsqu'il s'agit de patriotes, la police et la justice françaises se montrent inefficaces. Et pour cause...

De son côté, l'Exécutif de la Collectivité de Corse avait, dès 2019, affiché son intention d'organiser une session spéciale consacrée à ce cruel problème. À ce jour, malgré une commande d'un rapport de la JIRS (Juridiction InterRégionale Spécialisée) sur la potentielle existence d'un système mafieux en Corse, aucune initiative n'est concrètement intervenue pour confirmer un engagement clair contre ce danger qui s'attaque aux racines mêmes de nos valeurs culturelles, sociales et humaines.

Parce que nous refusons la démission, la lâcheté comme la complaisance ;

Parce que nous en avons payé le prix fort par les assassinats et les tentatives d'assassinats de nos militants ;

Parce que notre vision des intérêts collectifs du Peuple Corse ne saurait être détournée et confisquée par quelques-uns, nous vous posons les questions suivantes :

Quand comptez-vous organiser une session spéciale sur le système mafieux en Corse ?

Quelles nouvelles mesures et initiatives entendez-vous prendre sur ce sujet eu égard à vos compétences ?